

Décision 12-DCC-57 du 04 mai 2012

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Tilguit, Ludivan et Vanlube par la société ITM Alimentaire Nord

Posted on: 27 juin 2012 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

ITM Alimentaire Nord

Dispositif(s)

Autorisation avec
remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Tilguit, Ludivan et Vanlube

Lire

le texte intégral de la décision

286.98 Ko

les engagements

189.87 Ko

le communiqué de presse